

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
COMMUNE DE SONNAZ**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19

Présents : 11

Votants : 16

SEANCE DU 27 MARS 2023

Présents : MMES ROULET – LECERCLE – ESCOFFIER – JACQUIER – PERRET
MM. ROCHAIX – BOUVIER – EXPOSITO – OGEZ – MACIASZCZYK – BOUGAULT

Absents excusés : MMES ENGELMANN – DUVAL – BONET – ROCHAIX
MM. PIN – ROUSSEAU – CAMPI – CARTEREAU

Pouvoirs : Mmc ENGELMANN donne pouvoir à Mme ROULET
M. PIN donne pouvoir à M. OGEZ
Mme DUVAL donne pouvoir à M. ROCHAIX
M. CAMPI donne pouvoir à M. BOUVIER
M. CARTEREAU donne pouvoir à Mme LECERCLE
Mme ROCHAIX donne pouvoir à M. BOUGAULT

Secrétaire de séance : Nicolas BOUGAULT

DCM 2023_03_03 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Monsieur le Maire expose le compte administratif de l'année 2022 de la commune :

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement 2022	818 422.28
Recettes de fonctionnement 2022	1 171 275.02
Résultat de l'exercice	352 852.74
Résultat antérieur reporté (2021)	1 601.68
Résultat cumulé au 31/12/2022 - excédent	354 454.42

Section d'investissement :

Dépenses d'investissement 2022	2 015 609.28
Recettes d'investissement 2022	2 807 772.75
Résultat de l'exercice	792 163.47
Résultat antérieur reporté (2021)	286 401.12
Résultat cumulé au 31/12/2022 - excédent	1 078 564.59

Monsieur le Maire quitte la salle.

Sous la présidence de Madame Eliane ROULET, le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le compte administratif 2022 qui fait apparaître un excédent de 354 454.42 € en fonctionnement et un excédent de 1 078 564.59 € en investissement.

Envoyé en préfecture le 28/03/2023

Reçu en préfecture le 28/03/2023

Publié le

Berger
Levrault

Sur l'excédent de fonctionnement il est affecté la somme de 354 000 1068.

ID: 073-217302884-20230327-2023_03_03-DE

Délibération adoptée à l'unanimité

Copie conforme
Le Maire,
D. ROCHAIX

